



# Conditions de réussite d'une démarche de médication raisonnée en filière cunicole





# Qui sommes-nous?

- Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits, reconnu interprofession depuis 1998.

- les organisations professionnelles membres

CFA / FENALAP / CONF.PAYS

FIA/CNADEV

SNIA / COOP de France NA

SYSELAF

ANFEC





# Une sensibilisation progressive de la filière à la question des antibiotiques

**2006: 1<sup>ère</sup> sensibilisation de l'interprofession sur la problématique des résidus de sulfamides dans la viande**

- Constitution du Comité GRM, associant au sein du CLIPP des représentants de chaque maillon **et des vétérinaires**
- Audit interne filière en abattoirs
- Recommandations pour un bon usage des traitements médicamenteux
- Encadrement interprofessionnel de l'utilisation des sulfamides

**2009: Décision CLIPP / ANSES pour une enquête terrain en élevage**

- Forte implication des groupements de producteurs, et des éleveurs + 80%
- Données 2009 -2010

**Début 2011: sur la base des 1ers résultats ANSES, ouverture du chantier de médication raisonnée**



# La logique de la démarche

SELECTIONNEURS

ABATTOIR

ELEVEUR

décisionnaire

TECHNICIEN

VETERINAIRE

Accompagne  
et conseille

Conseille et prescrit

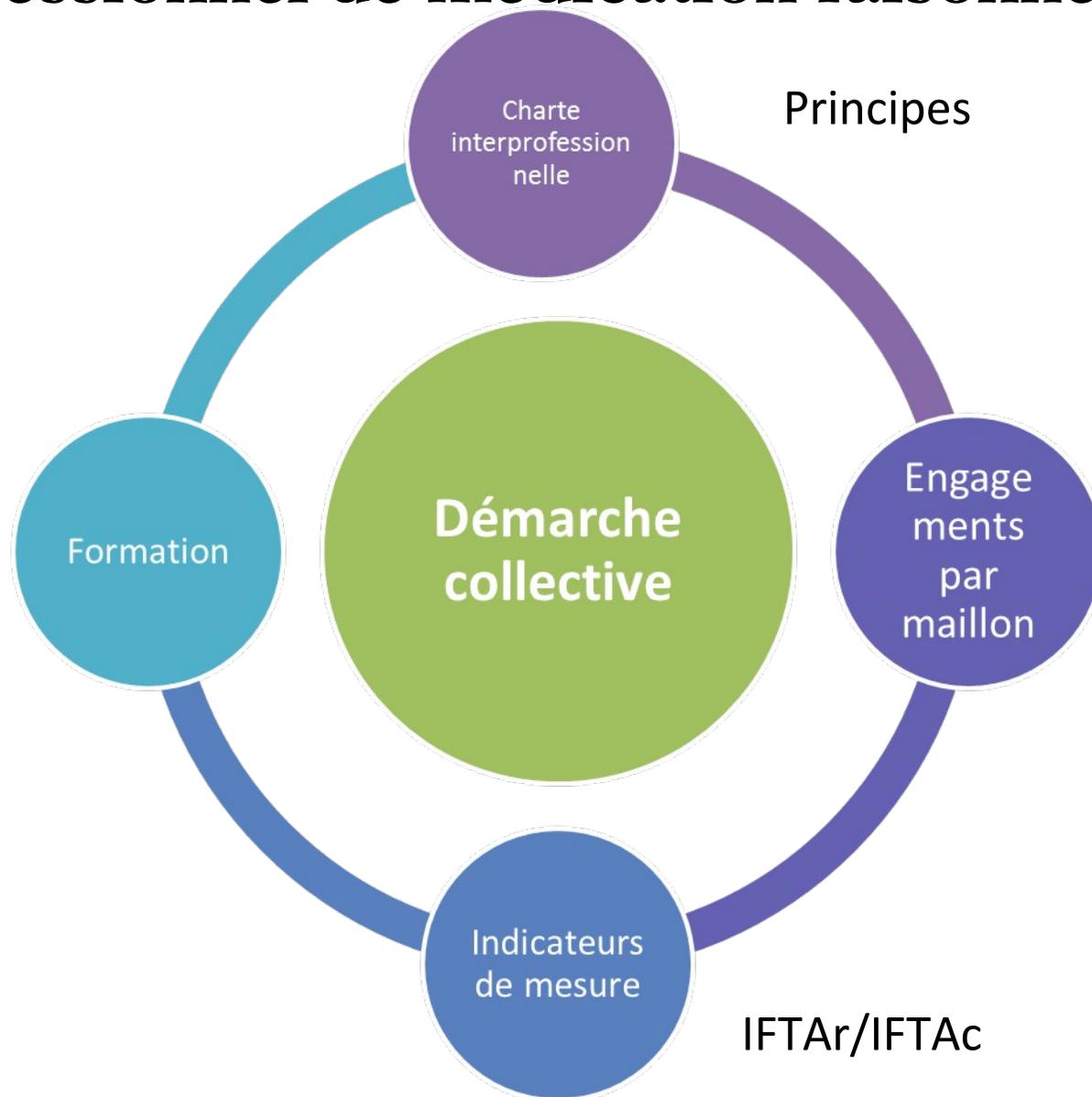
FAB  
ALIMENT

GRPT





# Lancement en décembre 2011 du plan Interprofessionnel de médication raisonnée



- Sensibilisation
- Progrès technique

- Vétérinaires
- Producteurs
- Groupements
- Sélectionneurs
- Fabricants d'aliments
- Abattoirs





# La Charte Interprofessionnelle de maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux

- ❖ Tout mettre en œuvre pour diminuer la consommation d'antibiotiques dans la filière tout en garantissant une bonne maîtrise sanitaire dans les élevages.
- ❖ Etre transparent sur la consommation d'antibiotiques par la mise en place d'indicateurs de suivi.
- ❖ Réaliser un suivi des objectifs de progrès figurant dans l'annexe annuelle.
- ❖ Respecter les règles de bon usage des médicaments et les principes établis pour limiter l'antibiorésistance.
- ❖ Mettre en œuvre les démarches de progrès technique.
- ❖ Poursuivre et développer la formation technique.



## La Charte Interprofessionnelle de maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux

- ❖ Contribuer à l'efficacité de la démarche en transmettant au CLIPP les effets non attendus ou les freins aux mesures prises par la filière pour réduire la consommation d'antibiotiques.
- ❖ Soutenir les projets de recherche et études techniques visant à diminuer la consommation d'antibiotiques.
- ❖ Obtenir l'adhésion de tous les maillons de la filière à la Charte par la signature d'accords d'engagement volontaire individualisés.
- ❖ Reconnaître et être solidaire des engagements pris par chaque famille professionnelle.

# Recommandations de prescription vétérinaire

## AVCF - SNGTV

### Usage des médicaments

- Pour les médicaments avec AMM lapin : par voie orale, respecter les indications de l'AMM (dose et durée) et faire suivre la prescription d'une période au moins équivalente en durée sans prescription de visée thérapeutique équivalente
- Pour les médicaments sans AMM lapin : prescrire un traitement d'une durée maximale de 10 jours, suivie d'une période de durée au moins équivalente sans prescription à visée thérapeutique équivalente

### Segmentations des populations à traiter

- Ne pas traiter tout le troupeau si certains animaux n'en ont pas besoin (les femelles, pas les petits...)
- Rechercher les adaptations matérielles nécessaires

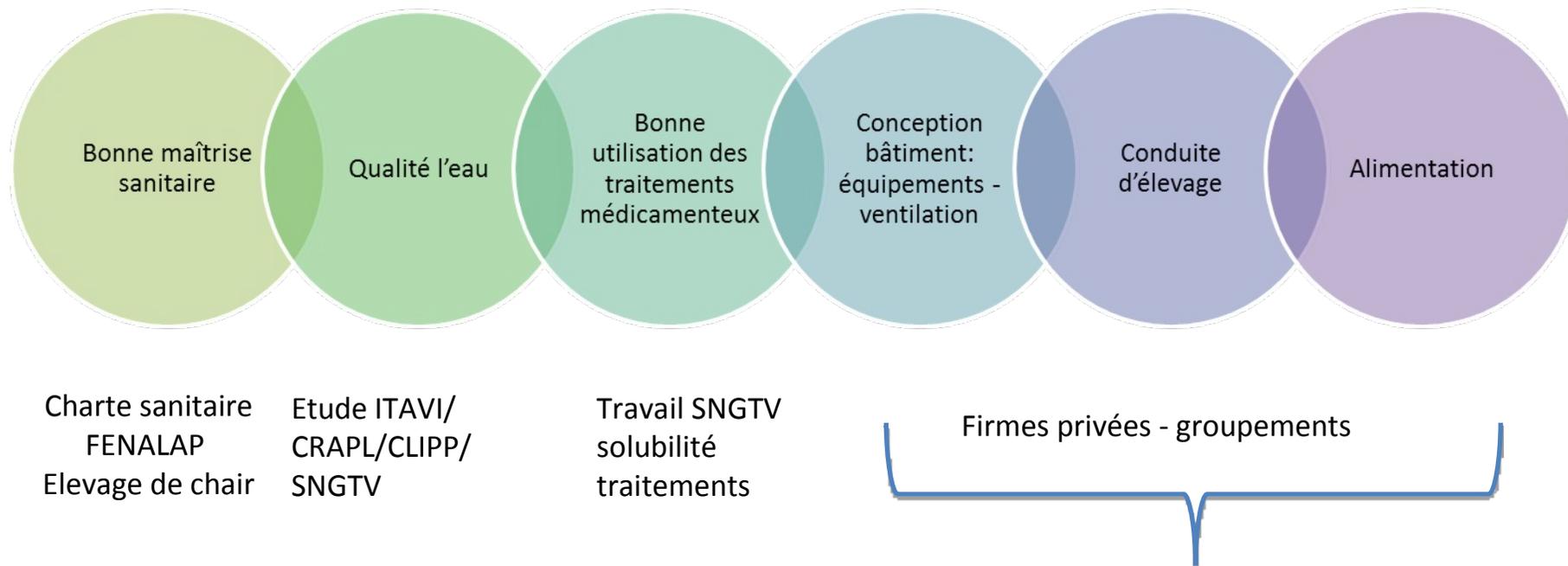
### Restrictions d'emploi

- Sulfamides : limiter au maximum leur emploi – Délai d'attente 21 jours  
Préférence Eau de boisson
- Céphalosporines C3 C4 (hors AMM lapin) interdites
- Quinolones – fluoroquinolones : uniquement si antibiogramme de moins de 6 mois sur pathogène majeur. Les échecs des alternatives thérapeutiques aux quinolones feront l'objet d'une déclaration au centre de pharmacovigilance



# Faire progresser techniquement les élevages, une condition indispensable à la réussite du plan

- Des actions mises en place dès 2011



# ! Mise en place d'une formation interprofessionnelle ITAVI/SNGTV /AVCF

## PUBLIC CONCERNE

- Techniciens chargés du suivi d'élevage, des programmes d'alimentation et de la génétique

## PROGRAMME

- Faire progresser les pratiques d'élevage pour une meilleure maîtrise de la santé en élevage cunicole et une médication raisonnée. Appréhender les enjeux de l'antibio-résistance



ELEVEURS



# Mise en place d'indicateurs de suivi

- Besoin d'un suivi chiffré, facile à utiliser au niveau de l'élevage, des organisations et de la filière
- Indicateurs existants ALEA / Dépenses de santé (GTE), % d'aliment blanc



CRITERES=Simplicité, pertinence, fiabilité

APPLICATION : Maternité, engraissement,

SUIVI A LA BANDE



IFTA



## Index de fréquence des traitements antibiotiques

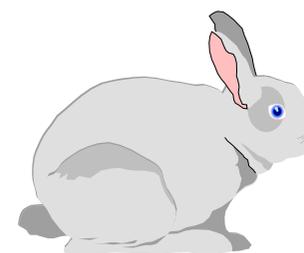
nb jours de traitement cumulés / période de référence

Unité = nb de principes actifs / animal / jour

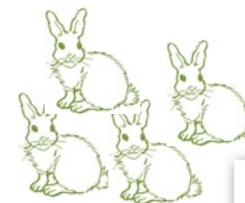
Traitements à dose homologuée



**IFTAr : femelles reproductrices**  
période = cycle de reproduction



**IFTAc : lapins en croissance**  
période = durée vie



**Lap!n**  
DE FRANCE



# Réalisation

- Prise de conscience : selon le rapport annuel de l'ANMV, l'exposition (ALEA) a baissé de 7% en 2011/2010 et de 26% sur les 5 dernières années.
- La mise en place des indicateurs IFTAr et IFTAc est plus longue que prévu (GTE). Référence 2011 sur un échantillon de 100 élevages – Chiffres 2012 attendus sur 50% des éleveurs en GTE
- 
- Retour progressif des engagements signés.
- La formation a été dispensée à 90% de la cible des techniciens.

# ! Interrogations et retours terrain

- **La fixation des objectifs** reste complexe: %, de réduction et délai de réalisation.
- **Individualisation** : situations d'élevage très différentes
- **Progressivité** : la baisse de l'IFTAc (engraissement) est plus rapide que celle de l'IFTAr (maternités). Apport de soutien technique pointu pour stabiliser l'état sanitaire.
- **Dimension humaine**: importance du vécu et de la personnalité de l'éleveur (attitude / stress de la situation sanitaire)
- **Dimension économique**: prise de risque pour l'éleveur (contexte économique actuel)
- **Pédagogie**: techniciens



# Conclusion

- La force de la démarche interprofessionnelle vient du travail réalisé collectivement, dans le respect du rôle de chaque maillon et de l'implication des organisations vétérinaires.
- L'Interprofession est volontariste mais veut rester prudente quant à la réalisation de ses objectifs qui doivent rester d'application progressive
- Ne pas ignorer la réalité sanitaire des élevages
- Développer les études techniques et la recherche: enjeu de la génomique avec le projet RELAPA, résistance des animaux à la pasteurellose.



## Avec le concours de:

